

Une nouvelle mercuriale annoncée

Le gouvernement en quête d'une réduction des prix de 15 %

I. M'B.
Libreville / Gabon



Une réunion du ministre délégué à l'Economie Noël Mboumba avec les opérateurs économiques.



Une vue intérieure du marché de Nkembo.

FACE à la flambée des prix, le ministre délégué à l'Economie, Noël Mboumba gère, en ce moment, un dossier relatif à la mise au point une mercuriale « pour juguler l'impact de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat des ménages ». Mais la bataille est loin d'être gagnée, et la mayonnaise tarde à prendre. Des zones d'ombre subsistent quant à l'application de cette mercuriale en gestation. L'agenda trop chargé du ministre délégué à l'Economie, Noël Mboumba, ne lui a pas permis de répondre aux préoccupations de notre Rédaction, pour édifier l'opinion au sujet de cette

nouvelle mercuriale. Quelle efficacité pourrait-elle avoir dans le barème des prix gabonais ? Quand entrera-t-elle en vigueur ? Combien de temps va-t-elle durer ? Des prix administrés sont-ils compatibles avec le modèle d'une économie libérale ? Toujours est-il que le 22 juin 2017, lors de la réunion avec les opérateurs économiques du secteur portuaire, Noël

Mboumba avait annoncé une mercuriale qui devrait baisser de 15 %, en moyenne, le prix des denrées alimentaires. Le ministre délégué à l'Economie conditionnait l'entrée en vigueur de cette grille des prix à l'épuisement des stocks actuels, chez les importateurs, grossistes et semi-grossistes. De leur côté, les membres du

Simpex – Syndicats des importateurs et exportateurs du Gabon – estiment que « cette nouvelle mercuriale doit faire l'objet des échanges concertés entre les administrations et les opérateurs économiques. On est à l'examen des éléments de cette nouvelle grille car il existe des incohérences dans les hypothèses de l'administration ». De plus, ajoutent-ils «

la baisse de 15 % est à relativiser ». Alors qu'elle n'est même pas encore entrée en vigueur, les importateurs et distributeurs affirment que cette nouvelle grille va entraîner plus de problèmes qu'elle n'apporte de solutions. Pour de nombreux acteurs de la filière, l'entrée en vigueur de cette mercuriale pourrait entraîner l'arrêt des impor-

tations de certains biens. Avec deux conséquences : le développement du commerce informel, et la pénalisation de certains importateurs ayant des structures de charges plus importantes. L'autre interrogation majeure est de savoir si cette nouvelle mercuriale va contenir des prix pendant longtemps. « La conjoncture ne dépend pas de nous et nos fournisseurs en Europe nous ont déjà annoncé la hausse, dans les prochains mois, du prix de la viande de porc et des produits laitiers », indique le responsable d'une centrale d'achats. Comme quoi, cette mercuriale pourrait être caduque, à peine entrée en vigueur. Mais le gouvernement ne désarme pas, tient à instaurer une mercuriale qui va infléchir de 15 à 20 % les prix des denrées.

Modification des attitudes

Les habitudes des consommateurs face à la vie chère

I.M'B.
Libreville / Gabon

Rationnement des quantités de nourriture consommées dans les maisons, choix des marques moins chères dans les magasins : la vie chère a imposé de nouvelles habitudes aux consommateurs.

DES indicateurs l'attestent : la cherté de la vie a contraint près de 90 % des Gabonais à modifier leurs habitudes de consommation. Et ces changements vont progressivement bouleverser la pratique du commerce au Gabon. Déjà, le ton avait été donné en 2010, avec l'application de la loi sur la limitation des horaires d'ouverture des débits de boisson. Les dépenses consacrées à la res-

tauration de rue et aux loisirs qui accompagnent la fréquentation des débits se sont modifiées, amenant certains tenanciers à changer de métier ou l'exercice de la pratique du commerce de boissons. La naissance des modèles de débits de boissons " sociaux ", baptisés " CNAMGS " parce que moins chers favorisant les bouteilles miniatures est une manifestation de cette mutation. En 2016, certains indicateurs confirmant que les Gabonais ont changé d'habitudes alimentaires se sont multipliés. Mieux placés, les grandes surfaces commerciales, les grands distributeurs de denrées alimentaires observent que les données clés du commerce au détail ont dégringolé. Le 17 juillet 2017, dans l'entretien qu'il nous a accordé au sortir d'une réunion straté-



Les géants de la distribution s'inquiètent : les clients boudent la nourriture de luxe tels les noix d'entrecôte, le filet et autres.

gique de direction, un cadre du groupe Ceca-Gadis – membre du Simpex (Syndicats des importateurs et exportateurs du Gabon) –, nous confiait la crainte des professionnels de la distribution. « Les deux principaux indicateurs que surveille tout distributeur, à savoir le nombre de passage en caisse et le volume moyen d'achat par panier, montrent qu'il y a un changement chez le consom-

mateur gabonais. Et suite à ce changement, l'avenir de certains produits en rayons nous inquiète », estime-t-il. En effet, aussi bien à Mbolo, Prix-Import, Cecado, etc, le nombre des clients a chuté. « Si les consommateurs boudent les grandes surfaces, où vont-ils faire leurs courses ? », se demandent les responsables des dites grandes surfaces. De plus, le contenu des chariots a changé. « Si la

tendance se poursuit ainsi, nous serons tentés d'abandonner l'importation de certains produits, à l'exemple des produits laitiers liquides », explique un cadre travaillant chez un importateur-distributeur. L'abandon par les acheteurs du lait liquide qui offre pourtant des bonnes marges aux commerçants se comprend. Dans de nombreux ménages, les consommateurs préfèrent désormais le lait en poudre. « Là encore, les consommateurs choisissent des marques moins chères », constate un chef de rayon chez Géant Cecado. On comprend, le lait en poudre est plus durable que le lait liquide. Car, une fois ouvert, et pour des raisons de santé, un lait liquide doit durer en moyenne trois jours au frigo. De plus, il se consomme vite dans les familles nombreuses

», indique un cadre du groupe Ceca-Gadis. Mais, il n'y a pas que le lait liquide qui est boudé. Les consommateurs préfèrent tourner le dos aux produits dits luxueux. Tels le steak ou les noix d'entrecôte. Autres modifications significatives du comportement, le consommateur allège sa facture à la caisse. En effet, les distributeurs ont constaté que la facture moyenne payée par panier d'achats lors du passage en caisse a baissé significativement dans la plupart des supermarchés. Autrement dit, le client dépense de moins en moins. Il fait désormais ses courses calculatrice en mains. Tandis que certains vont, chaque week-end, sur la Nationale 1, pour se ravitailler en vivres frais moins chers.

Mesures gouvernementales contre la vie chère

Mesures conjoncturelles mises en place par le gouvernement depuis 2007

- Gratuité de l'eau et de l'électricité pour les ménages ayant une facture mensuelle inférieure à 13 000 francs pour l'électricité et 3 000 francs pour l'eau. Coût de la mesure : en moyenne 7 milliards par an.
- Subvention annuelle pour les associations des femmes commer-

çantes. Coût de la mesure : 100 millions /an.

Nouvelles mesures déjà opérationnelles

- Maintien de la subvention sur le prix de la farine. Coût de la mesure : plus de 5 milliards 400 millions et 6 milliards 300 millions alloués respectivement en 2011 et 2012.
- Mise en œuvre d'un mécanisme de compensation pour stabiliser les

prix des produits tels que le riz blanc et les produits laitiers. Coût de la mesure : environ 37 milliards de francs depuis sa mise en œuvre.

- Subvention du gasoil. Coût de la mesure : 2 milliards de francs.

Mesures spécifiques aux prix de l'énergie

- Réduction de 15 % de la contribution spéciale sur le mètre cube d'eau.

- Réduction de 2,5 % de la contribution spéciale sur le Kw d'électricité.
- Réduction du prix du gaz butane à 5 450 francs.
- Réduction de la redevance compteur sur les factures de consommation d'électricité.

Bilan des mesures prises

- Plus de 84 milliards de francs, dont 47 milliards de dépenses fis-

cales

Mesures structurelles mises en place et à envisagées

Réduire la dépendance alimentaire avec la mise en place du Programme Graine, déterminer les couloirs de pêche près des côtes pour les pêcheurs nationaux, tout en imposant la vente de poissons dans les seuls centres de pêche où le contrôle est plus facile.

Rassemblées par W.N./ Sur des notes de Serges-Maurice Pambo, économiste

Pour conclure

Vie chère : le Gabonais otage ?

L'EROSION du pouvoir d'achat se poursuivra. La recherche de solutions adéquates aussi. C'est pourquoi notre conclusion va se résumer à des anecdotes vérifiables. La vie chère a développé des comportements inquiétants chez certains Gabonais économiquement faibles. Une bonne partie des Gabonais préfère la

quantité à la qualité en optant pour des "déchets" alimentaires. Faute de mieux. Ils écument les abattoirs de bœufs) à la recherche des tendons abandonnés qu'ils achètent moins chers. 300 à 500 francs le sachet. D'autres se ruent sur les peaux de bœufs et de moutons, et les pattes qu'ils recyclent.

Certains ont choisi de faire des court-bouillons, avec des carcasses de poisson achetés dans les grandes surfaces. Des opportunités pour les foyers modestes pour tenir pendant les périodes de soudure. Quant aux couches défavorisées, la situation est alarmante. Manger est devenue pour elles une gageure. Et que dire

du Gabonais otage de l'épicier du quartier ou du Libanais qui confisque sa carte bancaire ? Ces faits peuvent prêter à sourire. Mais c'est là l'indicateur que notre société se porte mal et qu'il convient d'agir. Nous avons bon espoir que les autorités y parviennent.